

CHIFFRES DE LA BIO : La FNAB appelle à sécuriser L'OFFRE DE PRODUITS BIO ORIGINE FRANCE

Sans surprise, les chiffres de l'Agence Bio confirment que les surfaces conduites en agriculture biologique reculent pour la deuxième année consécutive et que la dynamique de conversion est toujours à l'arrêt. Alors que l'arbitrage sur la révision de la politique agricole commune à mi-parcours doit être pris d'ici fin juillet, la FNAB appelle la ministre de l'agriculture à travailler sur une copie juste pour saisir cette opportunité unique d'améliorer l'efficacité de la politique publique agricole de soutien à la Bio.

Les bios ont perdu plus de la moitié de leurs aides environnementales avec la nouvelle PAC

« IL NE FAUT PAS OUBLIER QU'ENTRE 2015 ET 2023 LES AGRICULTEURS BIO ONT PERDU PLUS DE LA MOITIÉ DE LEURS AIDES ENVIRONNEMENTALES, ALORS QUE LE BUDGET GLOBAL DE LA PAC, LUI, N'A BAISSÉ QUE DE 5%. »

Loïc Madeline, polyculteur éleveur dans l'Orne et Co-président de la FNAB.

Depuis deux ans la dynamique de conversion est en berne et si le marché repart tout doucement, la reprise de l'offre agricole « origine France » ne suit pas. Et pour cause, le soutien économique de la PAC aux producteurs et productrices biologiques n'a toujours pas retrouvé le niveau qui permet de relancer la machine.

« Il ne faut pas oublier qu'entre 2015 et 2023 les agriculteurs bio ont perdu plus de la moitié de leurs aides environnementales, alors que le budget global de la PAC, lui, n'a baissé que de 5%. Une partie de cet argent a été sanctuarisé vers la conversion sans se préoccuper de la stabilisation des fermes converties à l'AB. L'erreur serait d'utiliser ce budget bio à d'autres fins que celui de soutenir et développer l'AB » explique Loïc Madeline, polyculteur éleveur dans l'Orne et co-président de la FNAB.

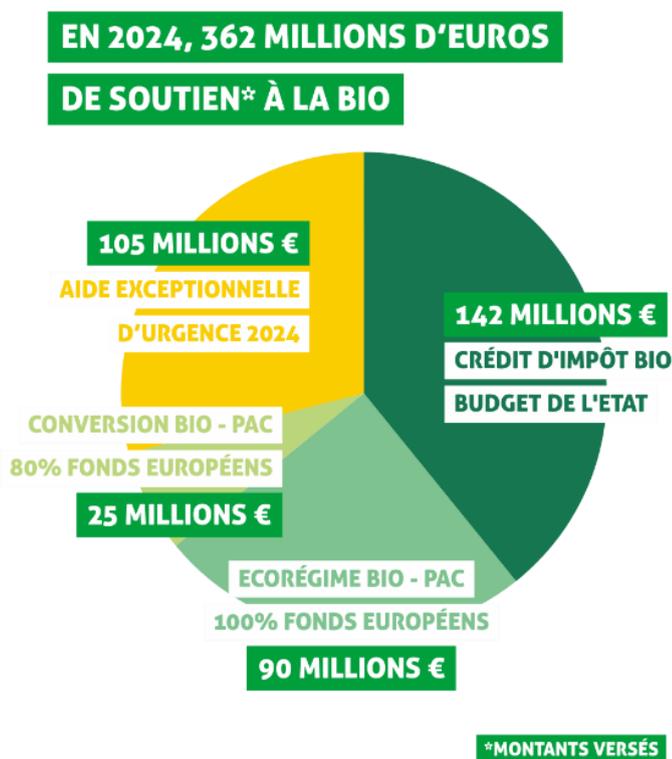
La ministre doit prendre en compte la totalité des reliquats de l'aide à la conversion bio soit presque 1 milliard d'euros !

Alors que nous avons la chance de pouvoir tirer un premier bilan de la nouvelle PAC et de réparer les erreurs stratégiques commises, le ministère de l'agriculture refuse de corriger la trajectoire en tenant compte de la sous réalisation budgétaire à venir. En effet, les surfaces bio non converties en 2023 et 2024 ne demanderont pas non plus l'aide à la conversion en 2025, 2026 et 2027, et cet argent qui ne sera pas dépensé ne fait pas partie de l'arbitrage.

« L'addition des euros non dépensés est un calcul très simple. Les surfaces non converties ces deux dernières années génèrent de la sous consommation sur l'ensemble de la programmation. On a l'impression que la ministre cherche les possibilités de réaffecter une partie de cet argent à des mesures non bio » conclut Loïc Madeline

La FNAB rappelle qu'elle ne demande pour les agriculteurs bio qu'un tiers de ce reliquat soit un peu plus de 300 millions d'euros afin de financer une hausse de l'écorégime bio à 145 euros par hectare et par an.

Depuis 2022, le bonus des aides à la BIO est très faible, 1,5% du budget PAC !
L'agriculture biologique bénéficie de soutiens publics sur le budget de l'Etat et la politique agricole commune.



Détails du soutien à la Bio pour 2024

Crédit d'impôt bio – BUDGET DE L'ETAT : 142 M€. Bénéficie à 50% des fermes bio françaises à hauteur de 4500 euros par ferme. A titre de comparaison le crédit d'impôt sur le gazole non routier coûte à l'Etat plus d'un milliard d'euros en 2024

Ecorégime bio – PAC (100% de fonds européens) : 90M€ - soit 30 euros par hectare et par an de plus que les autres fermes françaises

Conversion Bio – PAC (80% de fonds européens, hors top up) : 25M€ - montant attribué pour compenser les pertes de production au moment de la conversion en agriculture biologique, pour 84 000 hectares convertis.

Aide exceptionnelle d'urgence au titre de l'année 2024 : 105 millions d'euros.

Donc en réalité, les fermes bio bénéficient de 257 Millions d'euros par an et exceptionnellement de 362Millions en 2024 grâce à l'aide de crise, soit la moitié des 700 millions annoncés.

